

Priorités provinciales et territoriales PNDA 2010-2011

~~~~~

### Alberta

L'[Archives Society of Alberta](#) a décidé de ne pas déterminer de priorités locales cette année.

~~~~~

Colombie-Britannique

L'[Archives Association of British Columbia](#) a décidé de ne pas déterminer de priorités locales cette année.

~~~~~

### Manitoba

L'[Association manitobaine des archives](#) a établi les priorités locales suivantes pour le Programme national de développement des archives. Des points supplémentaires seront alloués, jusqu'à un maximum de 10, selon les progrès réalisés par le projet dans l'atteinte des priorités locales.

1<sup>ère</sup> priorité : Encourager les projets qui permettent à l'AMA d'entreprendre des activités stratégiques et de développement pour renforcer le réseau, et les projets portant sur un poste d'archiviste-conseil qui contribuera à soutenir l'infrastructure de l'Association et dispensera des services directs et de la formation à ses membres.

2<sup>ème</sup> priorité : Soutenir les activités qui augmenteront l'accès au patrimoine archivistique du Manitoba par l'entremise du catalogue national (SAIN/MAIN). Encourager la présentation de demandes visant à augmenter la présence des peuples autochtones et des groupes ethnoculturels sous-représentés dans le catalogue national.

3<sup>ème</sup> priorité : Encourager les projets qui favorisent, par exemple, la mise en œuvre de recommandations d'évaluation globales, le traitement ou la migration de support pour des documents d'archives de grande importance dont l'état fait craindre une perte de l'information.

4<sup>ème</sup> priorité : Encourager les projets qui proposent de nouvelles méthodes pour sensibiliser davantage le public ou pour rejoindre une nouvelle clientèle, de même que les projets qui encouragent des partenariats auprès de groupes d'utilisateurs non conventionnels.

~~~~~

Nouveau-Brunswick

Le [Conseil des archives du Nouveau-Brunswick](#) a décidé de ne pas déterminer de priorités locales cette année.

~~~~~

### Terre-Neuve et Labrador

L'[Association of Newfoundland and Labrador Archives](#) a décidé de ne pas déterminer de priorités locales cette année.

~~~~~

Territoires du Nord-Ouest

Le [Northwest Territories Archives Council](#) a déterminé des priorités locales pour le Programme national de développement des archives. Des points supplémentaires seront alloués, jusqu'à un maximum de 10, selon les progrès réalisés par le projet dans l'atteinte des priorités locales suivantes :

Degré selon lequel le projet répond aux priorités territoriales complémentaires aux objectifs nationaux.*

1. Projets contribuant à décrire, préserver et augmenter l'accès à des documents créés dans une langue autochtone, et ainsi préserver le témoignage archivistique de ces langues.
2. Projets de traitement ou de transfert de support pour des documents de grande importance dont l'état critique fait craindre une perte de l'information.
3. Projets concernant les postes de conseillers en archivistique qui contribuent à bâtir et à soutenir les réseaux archivistiques.
4. Projets augmentant la participation des Autochtones et des groupes ethnoculturels au patrimoine archivistique, et par conséquent, leur représentation dans le système archivistique canadien.
5. Projets favorisant l'accès à des documents relatifs aux Autochtones et aux groupes ethnoculturels, lorsque ceux-ci n'apparaissent pas dans les descriptions existantes.
6. Projets décrivant des moyens novateurs pour sensibiliser le public ou rejoindre de nouvelles clientèles

*dans aucun ordre particulier

~~~~~

### **Nouvelle-Écosse**

Le [Council of Nova Scotia Archives](#) a décidé que des points supplémentaires, allant de 0 à 10, seront alloués selon le degré de progrès réalisé par un projet dans l'atteinte d'une ou plusieurs des priorités provinciales suivantes :

1. Augmenter le nombre et la qualité des descriptions sur *ArchWay*, en mettant surtout l'emphase sur les institutions qui ne sont encore présentes sur *ArchWay*.
2. Augmenter l'utilisation des nouvelles fonctionnalités d'*ArchWay* telles que l'ajout d'images ou de documents liés à une description ou de listes de fichiers séquentiels de descriptions.
3. Entreprendre une évaluation globale des conditions de conservation ou mettre à jour une évaluation globale de plus de 6 ans, ou mettre en pratique les recommandations d'une évaluation globale récente.
4. Augmenter et améliorer le classement et la description de documents d'archives créés par des Mi'kmaq, des Acadiens, des Afro-Néo-Écossais, des Galois et autres groupes ethnoculturels sous-représentés, ou de documents d'archives traitant de l'un de ses groupes.

~~~~~

Nunavut

Le [Conseil des archives du Nunavut](#) a déterminé les deux objectifs prioritaires suivants pour 2008-2009. Des points supplémentaires seront alloués, jusqu'à un maximum de 10, selon les progrès réalisés par le projet dans l'atteinte de ces objectifs.

Objectif 3:

Augmenter la représentation, dans le patrimoine archivistique du Canada, des peuples autochtones et des groupes ethnoculturels sous-représentés

Au Nunavut, l'augmentation de la participation et de la représentation des Inuits au sein du patrimoine archivistique canadien est jugée prioritaire. Accroître le nombre de fonds et de collections d'archives concernant les peuples autochtones du Nunavut et en favoriser l'accès constituent également des éléments importants de cet objectif.

Objectif 4:

Augmenter la capacité des réseaux archivistiques à entreprendre des activités stratégiques et de développement

En tant que conseil d'archives et communauté archivistique territoriale nouvellement établis, le Nunavut reconnaît avoir des besoins importants en matière de formation et de développement des capacités reliés au travail archivistique.

~~~~~

#### **Ontario**

L'[Association des archives de l'Ontario](#) a décidé de ne pas déterminer de priorités locales cette année.

~~~~~

Ile-du-Prince-Édouard

Les membres du [Archives Council of Prince Edward Island](#) ont décidé de ne déterminer qu'une seule priorité pour le moment, soit de maintenir la position de conseiller en archivistique et en préservation pour la province. Les membres ont pris cette décision pour les motifs suivants :

- 1) en raison du peu de ressources disponibles pour les institutions membres et du manque de personnel formé dans certains secteurs, les institutions ont besoin des services de quelqu'un pouvant offrir son expertise à tous les membres;
- 2) comme le conseil est sur le point d'effectuer un sondage afin d'évaluer les besoins de la communauté, ainsi qu'une planification stratégique, les membres ont considéré qu'ils n'étaient pas en mesure d'établir d'autres priorités pour l'instant.

~~~~~

#### **Québec**

Pour l'édition 2010-2011 du PNDA, le [Réseau des archives du Québec](#) a décidé d'accorder plus de points aux projets qui lui seront présentés, selon l'ordre de priorité suivant :

**Première priorité.** (Objectif 4). Augmenter la capacité des réseaux archivistiques à entreprendre des activités stratégiques de développement;

**Deuxième priorité.** (Objectif 1). Augmenter l'accès au patrimoine archivistique du Canada par le biais du catalogue national;

**Troisième priorité.** (Objectif 3). Augmenter la représentation, dans le patrimoine archivistique du Canada, des peuples autochtones et des groupes ethnoculturels sous-représentés.

**Quatrième priorité.** (Objectif 2). Faire mieux connaître le patrimoine archivistique du Canada et faire augmenter son utilisation;

**Cinquième priorité.** (Objectif 5). Augmenter la capacité des institutions d'archives à préserver le patrimoine archivistique du Canada;

~~~~~

Saskatchewan

Le [Saskatchewan Council for Archives and Archivists](#) a déterminé des priorités locales. Des points supplémentaires seront alloués, jusqu'à un maximum de 10, selon les progrès réalisés par le projet dans l'atteinte des priorités locales suivantes :

À noter : Les projets seront évalués en fonction des priorités stratégiques pour chacun des objectifs du PNDA. Les objectifs du PNDA *ne sont pas* listés par ordre de priorité.

1. Augmenter l'accès au patrimoine archivistique du Canada par le biais du catalogue national

Priorités de la Saskatchewan :

- (a) projets permettant la production de descriptions au niveau du fonds ou de la série par des institutions d'archives qui ne participent pas encore au SAIN et à Archives Canada;
- (b) projets permettant d'accroître le nombre de descriptions au niveau du fonds et de la série dans le SAIN et Archives Canada.

2. Faire mieux connaître le patrimoine archivistique du Canada et augmenter son utilisation

Priorités de la Saskatchewan :

- (a) projets ciblant de nouvelles clientèles et des clientèles non traditionnelles;
- (b) projets inter-institutionnels, ou projets qui génèrent des outils, des méthodologies, etc. pouvant servir à d'autres institutions.

3. Augmenter la représentation, dans le patrimoine archivistique du Canada, des peuples autochtones et des groupes ethnoculturels sous-représentés

Priorités de la Saskatchewan :

- (a) projets centrés sur les peuples autochtones de la Saskatchewan

4. Augmenter la capacité des réseaux archivistiques à entreprendre des activités stratégiques et de développement

Priorités de la Saskatchewan :

- (a) projets inter-institutionnels, ou projets pouvant aider d'autres institutions à développer leurs capacités
 - o Les demandeurs sont priés de coordonner leurs projets reliés à l'objectif 4 avec le Saskatchewan Council for Archives and Archivists (SCAA)

5. Augmenter la capacité des institutions d'archives à préserver le patrimoine archivistique du Canada

Priorités de la Saskatchewan :

- (a) les institutions qui ne disposent pas d'une évaluation globale à jour* de leurs conditions de conservation;
- (b) les institutions ayant effectué une évaluation globale, et dont les projets visent la mise en oeuvre des recommandations de cette évaluation.

* Par exemple, des institutions où une évaluation aurait été faite avant de procéder à des améliorations importantes aux installations, ou avant d'autres changements qui rendraient caduques la plupart des recommandations du rapport d'évaluation.

~~~~~

**Yukon**

À déterminer